



CHALLENGE DEPARTEMENTAL DE FUTSAL U15F 2023

Règlement

ART 1 : Organisation

La Commission Départementale Féminine, par délégation du comité Directeur est chargée de l'organisation du challenge U15F.

1^{er} tour : le Samedi 21 Janvier 2023 1 Plateau de 6 équipes. 4 qualifiés.

Finale : le Samedi 28 Janvier 2023

ART 2 : Cotation

Le classement est établis en tenant compte des points attribués comme suit :

Match gagné : 3 points Match nul : 1 point Match perdu : 0 point

A l'issue de la journée, les 2 équipes classées aux deux premières places seront invitées

pour la Finale départementale.

En cas d'égalité de 2 ou + équipes, il est tenu compte de :

1 : nombre de points obtenus lors du (ou des) match(s) joué(s) entre les équipes (2 ou +) à égalité

2: Goal-average particulier lors des matchs qui ont opposés les équipes à égalité

3 : Goal-average général sur les matchs joués sur l'ensemble de la poule

4 : Meilleure attaque sur l'ensemble des matchs de poule

5 : Meilleure défense sur l'ensemble des matchs de la poule

ART 3 : Arbitrage et Durée des matchs

L'arbitrage est effectué par un arbitre dirigeant

Les lois du jeu sont précisées sur un document annexe.

Durée des matchs :

Tournoi à 6 équipes :5 matchs de 12 minutes

Tournoi à 5 équipes :4 matchs de 15 minutes

ART 4 : Qualification et participation des Joueurs

Peuvent participer à ces rencontres,

Les joueuses licenciées U14F et U15F + 3U13F pour le challenge U15F

Une joueuse ne peut participer que pour une seule équipe en Finale.

ART 5 : Fiche de plateau

Elle est à adresser par le club recevant au District [pour le Mardi suivant dernier délai](#)

ART 6 : Réserves et réclamations

Elles sont examinées et jugées par la commission départementale compétente.

La CD Futsal statuera sur les cas particuliers et non prévus dans ce règlement

La CD Futsal

